

Président Jean Denis DEVINS

Conditions spécifiques d'accès à la finale du CDF et du GPF de Dog Dancing

- | | |
|--|---|
| 1. Critères d'accession à la finale du Championnat de France (CDF) | 2 |
| 2. Critères d'accession à la finale du Grand Prix de France (GPF) | 2 |
| 3. Règles de compétition pour les finales CDF/GPF | 3 |
| Femelles en chaleur | |
| Ne pourront pas prendre part aux épreuves | |
| Reconnaissance de la piste pour les concurrents | |
| Durée de mise en place des accessoires | |
| 4. Inscription | 4 |
| 5. Jury | 4 |
| 6. Proclamation des résultats | 5 |
| Premières places au GPF | |
| Premières places au Championnat de France | |
| En cas d'égalité au classement | |

Ces compétitions sont ouvertes aux seuls licenciés français, et la participation au Championnat de France implique que le chien soit LOF (ou LOE reconnu FCI).

Le Championnat de France et le Grand Prix de France sont des événements qui se tiennent tous les ans et qui représentent les finales nationales de la discipline Dog Dancing. C'est le couronnement d'une année de travail et le rendez-vous incontournable des passionnés de la discipline.

Aucun type de maltraitance n'est toléré sur les pistes ou dans l'enceinte de la compétition sous peine de disqualification de l'équipe.

Validité des justificatifs :

Les pointages retenus pour l'inscription au CDF et au GPF sont ceux obtenus sur les 14 mois précédant la date de clôture des inscriptions.

En cas d'aléas majeurs entraînant des annulations de concours sur la période de référence, la période peut être réévaluée.

1. Critères d'accès au CDF

Seul le niveau Avancé est éligible au Championnat de France.

Pour participer au CDF, le conducteur doit avoir obtenu les 3 pointages requis lors de concours français.

S'il souhaite participer en HTM et en FS, il doit fournir les pointages dans ces deux divisions.

Les dossiers sont traités selon l'ordre de priorité ci-dessous :

- 3 pointages Excellent « avec ou sans qualificatif » en adéquation avec le niveau d'évolution.
- 2 pointages Excellent « avec ou sans qualificatif » et un Très Bon en adéquation avec le niveau d'évolution.

Ces pointages doivent être obtenus avec 2 juges différents, durant la période de référence. En cas de pointages avec des juges étrangers, 1 pointage peut être pris en compte.

Pour rappel, sur un concours un seul pointage servant à l'inscription au Championnat de France est retenu par équipe, selon le barème ci-dessous :

Avancé : 24 points

Précisions :

° Le concurrent ne peut s'inscrire que dans son niveau d'évolution en concours et pour lequel il a présenté les justificatifs. Entre l'inscription et la date effective du CDF, le concurrent ne peut pas changer de niveau sous peine de voir son inscription refusée au motif qu'il est interdit de redescendre de niveau.

° Seules les inscriptions complètes sont retenues (obtention des 3 pointages, règlement de l'engagement et réception de la musique). Une fois le nombre maximum d'inscriptions atteint, les autres demandes passent en liste d'attente. Elles pourront être repêchées lors d'un désistement et ce à l'avantage des éventuels participants (des demandeurs...) qui justifieraient du meilleur

cumul des pointages pris en compte.

Il est recommandé à chaque concurrent de prévoir une clé USB de secours pour chacune des musiques présentées pour suppléer à d'éventuels soucis.

Le GT Dog Dancing se réserve la possibilité de pouvoir moduler les critères d'accès au CDF en fonction du contexte. Les critères éventuellement modifiés le sont toujours à l'avantage des concurrents et communiqués le plus rapidement possible avant la manifestation.

2. Critères d'accès au GPF

Compétition ouverte aux niveaux novice, intermédiaire, avancé et les duo-équipes.

Pour participer au GPF, le conducteur doit avoir obtenu les 3 pointages requis dans des concours français.

S'il souhaite participer en HTM et en FS, il doit fournir les pointages dans ces deux divisions.

Les dossiers sont traités selon l'ordre de priorité ci-dessous :

- 3 pointages Excellent « avec ou sans qualificatif » en adéquation avec le niveau d'évolution.
- 2 pointages Excellent « avec ou sans qualificatif » et un Très Bon en adéquation avec le niveau d'évolution.

Ces pointages doivent être obtenus avec 2 juges différents, durant la période de référence. En cas de pointages avec des juges étrangers, 1 seul peut être pris en compte.

Pour rappel, sur un concours un seul pointage servant à l'inscription au GPF est retenu par binôme, selon le barème ci-dessous :

- Novice : 22.5 points
- Intermédiaire : 23.1 points
- Avancé : 24 points
- Duo-équipe : 23 points

Précisions :

° Le concurrent ne peut s'inscrire que dans son niveau d'évolution en concours et pour lequel il a présenté les justificatifs. Entre l'inscription et la date effective du GPF, le concurrent ne peut pas changer de niveau sous peine de voir son inscription refusée au motif qu'il est interdit de changer de niveau.

° Seules les inscriptions complètes sont retenues (obtention des 3 pointages, règlement de l'engagement et réception de la musique). Une fois le nombre maximum d'inscriptions atteint, les autres demandes passent en liste d'attente. Elles pourront être repêchées lors d'un désistement et ce à l'avantage des éventuels participants (des demandeurs...) qui justifieraient du meilleur cumul des pointages pris en compte.

Il est recommandé à chaque concurrent de prévoir une clé USB de secours pour chacune des musiques présentées pour suppléer à d'éventuels soucis

Le GT Dog Dancing se réserve la possibilité de pouvoir moduler les critères d'accès au GPF en fonction du contexte. Les critères éventuellement modifiés le sont toujours à l'avantage des concurrents et communiqués le plus rapidement possible avant la manifestation.

3. Inscriptions

Les inscriptions débutent 3 mois avant la date du CDF/ GPF et s'achèveront 6 semaines avant la compétition.

Le nombre maximum de participants est de 120 binômes ou duo-équipes répartis comme suit (HTM et Freestyle confondus) :

- 38 novices
- 38 intermédiaires
- 38 avancés
- 6 duo-équipes

Si le nombre maximum par niveau n'est pas atteint, il est complété par des équipes de niveaux inférieurs, en donnant priorité au niveau le plus élevé.

4. Règles de compétition pour le CDF et le GPF

Le règlement français en vigueur est appliqué pour ces compétitions.

Rappels :

Femelles en chaleur :

- Les concurrents concernés doivent le signaler au plus tard au moment de l'accueil des concurrents.
- Les femelles en chaleur peuvent participer à toutes les épreuves. Elles ne sont pas autorisées à accéder à la salle ou à la piste d'évolution avant leur prestation. Elles doivent être tenues à l'écart des autres chiens durant toute la compétition. Elles passent en fin de GPF et sont autorisées à faire une reconnaissance de la piste avant leur passage. Le port d'une culotte est recommandé.

Ne peuvent pas prendre part aux épreuves :

- Les chiennes en période de gestation et 90 jours après leur mise bas.
- Les chiens blessés.
- Les chiens atteints d'une maladie, sauf autorisation du vétérinaire traitant

Reconnaissance de la piste pour les concurrents :

Une seule reconnaissance de piste par binôme est autorisée. Les chiens sont tenus en laisse sous la responsabilité de leur conducteur et sous la surveillance du commissaire. La friandise n'est pas autorisée, seul un jouet peut être utilisé à condition de ne pas être lancé sur la piste, les jouets sonores sont proscrits. Les concurrents qui ne respectent pas ces consignes sont priés de quitter immédiatement la piste.

La mise en place des accessoires est chronométrée :

Le temps de mise en place des accessoires est de 90 secondes maximum, excepté en classe handi où il est de 120 secondes. Le compétiteur ne peut se faire aider que par une seule personne.

5. Jury

Pour le CDF et le GPF, le jury est composé, sauf contraintes particulières, de 2 juges français et 2 juges étrangers.

Il y a inversion des juges entre le samedi et le dimanche, toutes les notes sont additionnées et servent à l'établissement du classement. Ce jury est dirigé par un chef de jury.

Le chef de jury est le juge français ayant le plus d'ancienneté dans cette fonction ou à défaut celui ayant jugé le plus souvent lors d'un CDF/GPF. Il a la responsabilité des décisions finales telles que définies dans le règlement.

En cas d'incident non décrit dans le règlement général, chaque juge décide de la manière de noter. Si le problème est de nature plus générale, il est traité par le chef de jury. La décision des juges est définitive, et sans appel.

Le chef de jury doit toujours être informé des problèmes ayant une incidence sur le résultat final de la compétition. Il doit également être informé en cas d'impossibilité pour un juge de remplir son mandat.

Le chef de jury est celui qui dirige le briefing des juges avant les compétitions.

Les litiges sont réglés par le représentant de la CNEAC.

6. Proclamation des résultats

Championnat de France :

Est désigné "**Champion de France**", et pour chaque division, le binôme ayant obtenu le meilleur résultat selon le calcul suivant :

Cumul des 4 notes des différents juges obtenues lors du CDF. Ce total est divisé par 4, pour ramener à une moyenne sur 30 points.

Grand prix de France :

Est désigné "**Vainqueur du GPF**" pour chaque niveau et chaque division, le binôme ayant obtenu le meilleur résultat selon le calcul suivant :

Cumul des 4 notes des différents juges obtenues lors du GPF. Ce total est divisé par 4, pour ramener à une moyenne sur 30 points.

En cas d'égalité de points :

- Si deux binômes obtiennent le même résultat final, le binôme avec la meilleure moyenne à la rubrique « **Bien-être animal** » l'emporte.
- Si le nombre de points en Bien-être animal est identique, le binôme avec la meilleure moyenne à la rubrique « **Présentation** » l'emporte.
- Si le nombre de points est également identique dans la rubrique « **Présentation** », le binôme avec la meilleure moyenne à la rubrique « **Contenu** » l'emporte.

Exemple :

Si deux binômes obtiennent la note totale de 26, la moyenne des 4 notes en Bien-Etre Animal prévaut :

BEA du binôme 1 : $(3.00 + 2.90 \text{ (Jour 1)} + 3.00 + 2.90 \text{ (Jour 2)})/4 = 2.95$

BEA du binôme 2 : $(3.00 + 3.00 \text{ (Jour 1)} + 2.90 + 3.00 \text{ (Jour 2)})/4 = 2.975$

C'est le binôme 2 qui l'emporte.

Les binômes retenus en Equipe de France s'engagent à participer aux événements pour lesquels ils ont été sélectionnés, sous peine de sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'EDF pour l'année N+1 selon la charte de bonne conduite.

Le vainqueur du GPF en Freestyle niveau avancé a la possibilité de participer à la compétition de la CRUFTS de l'année suivante. S'il ne souhaite pas y prendre part, c'est le second qui a la possibilité d'y aller et ainsi de suite.